

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1305

Artikel: Roche : Roche est-elle une banque ou une entreprise pharmaceutique?
Autor: Escher, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Roche est-elle une banque ou une entreprise pharmaceutique ?

Hoffmann La Roche a dernièrement acheté Boehringer Mannheim, le géant pharmaceutique allemand. Elle pratique le secret et ne dévoile ni ses rendements, ni ses investissements. Quelques pistes pour percer le mystère.

LA CRITIQUE DES multinationales devient difficile. Il y a à peine plus de dix ans, Hoffmann La Roche était une transnationale en mains familiales, quasi secrète car elle ne publiait rien sur ses rendements et investissements ; son activité principale semblait résider dans la vente de composés polyvitaminés globalement inutiles aux populations affamées du Sud. La division vitamines réalise encore 21% des ventes.

Il y a un mois, Roche s'offrait – pour 11 milliards de dollars, l'équivalent des liquidités du groupe Corange – une holding familiale sise aux Bahamas, qui détenait la totalité des actions de Boehringer Mannheim, géant pharmaceutique allemand – et la majorité de celles de Depuy, fabricant américain de prothèses orthopédiques. Cet achat fera de Roche le leader mondial du diagnostic médical, à savoir de ces kits à usage facile dont les praticiens raffolent, mais dont la marge bénéficiaire est mince et la pression sur les prix forte, compression des budgets hospitaliers oblige.

Une gestion « helvétique »

Cette transaction gigantesque se fait devant l'attention polie de la presse financière d'abord – on mentionne néanmoins que ce déboursement de quinze milliards de francs affectera les bénéfices du groupe sur une première année au moins ; seul le syndicat de l'industrie et du bâtiment, dans un baroud d'honneur, affirme que ce rachat affectera l'emploi. « Il y a eu des précédents », affirme-t-il. Précédents ? Cette dernière décennie, il eût été correct de classer Hoffmann La Roche dans les banques, car ses activités financières lui rapportaient plus que ses activités pharmaceutiques. Roche a néanmoins procédé dans les années quatre-vingt-dix à des achats judicieux de compagnies américaines de biotechnologie, Genentech et Syntex en tête. Elle a, à chaque fois, procédé à des restructurations sans trop d'hésitations.

Lorsque Roche a acquis Syntex en 1994, ce groupe pharmaceutique pos-

séait une division recherche performante. Roche n'a pas hésité à démanteler son propre fleuron, le Roche Institute of Molecular Biology, fondé en 1967, un des meilleurs centres aux États-Unis, où les chercheurs de haut niveau jouissaient d'une totale liberté et d'un financement confortable. Ces centres de recherches fondamentales deviennent-ils trop chers même pour les multinationales florissantes ? Après l'acquisition de la majorité des actions de Genentech, sans licenciements majeurs, Roche a imposé une gestion plus « helvétique » à ce fleuron pionnier prospère de la biotechnologie, en ramenant la part de ses revenus investis dans la recherche de 40% à 30%, libérant des ressources pour des dividendes plus substantiels et du cash en vue d'achats d'autres compagnies.

Le prix de l'Invirase reste secret

Toujours à la recherche de petites crottes pour évaluer Hoffmann La Roche, qu'en est-il des vitamines ? On disait de la vitamine E qu'elle était une vitamine à la recherche d'une fonction. Des milliers d'études plus ou moins grandes lui sont consacrées, par exemple celle qui se trouve actuellement devant mes yeux : une vingtaine de volontaires âgés prenant six fois la dose quotidienne recommandée réagissent mieux au vaccin de l'hépatite B que les volontaires sous placebo – mais pas à celui contre la diphtérie. Étude partiellement payée par Roche. Il n'est pas établi que la prise de vitamines se justifie en dehors d'affections précises ; mais leur vente, dans une médecine qui mettra de plus en plus l'accent sur la responsabilisation des patients, ne pourra que se développer.

Dans la lutte anti-SIDA, Roche a développé le premier inhibiteur de protéase (Invirase). Bien. Le prix de gros, aux USA, avant pharmacies est de 5 800 dollars par an et par traitement (et ces inhibiteurs de protéase ne constituent qu'un tiers des « tri-thérapies »). Est-ce le prix minimal pour que l'industrie pharmaceutique reste inté-

ressée par cette maladie – chose souhaitable d'ailleurs dans la situation actuelle – ou bien un profit maximal cynique ? En dehors de Roche, personne ne connaît le prix du développement de l'Invirase.

Roche est en procès contre une petite firme

Terminons ces quelques touches d'analyse par l'affaire PCR. Ces lettres cachent une technique (Polymerase Chain Reaction) qui permet d'amplifier des quantités minuscules d'ADN pour pouvoir l'analyser. Son utilité dans les diagnostics est évidente : c'est avec cette technique que l'on peut détecter un virus, faire les empreintes génétiques à partir d'un peu de sang, détecter les mutations chez l'être humain qui le rendraient plus susceptible de contracter une maladie. Or, si Boehringer Mannheim en est un important distributeur, c'est Hoffmann La Roche qui en possède le brevet, après l'avoir acheté pour 300 millions de dollars à une compagnie maintenant défunte, Cetus. À mon avis, la PCR a beaucoup contribué à l'intérêt de Roche pour Boehringer Mannheim, et dans un scénario catastrophiste, on pourrait voir Roche-Boehringer monopolisant le processus clé de la médecine moléculaire du siècle prochain.

Pour l'heure, Roche est en procès contre la petite firme Promega. Cette dernière, après avoir refusé d'arrêter la vente de l'enzyme sous-jacente à la PCR, s'est fait assigner en justice. Promega a développé une défense visant à annuler le brevet. Les concepts clés pour la décision d'annulation ou de maintien étant les notions biochimiques de « thermostabilité » et « purification », l'issue légale est incertaine. Fidèle à ses années de discrétion, Roche ne pipe mot sur le procès ; tous les détails par contre se trouvent sur le site Internet de Promega (www.promega.com/). Pourtant, hasard oblige, l'Office des brevets européen (EPO) vient de prendre une décision favorable à Roche, mais avec les appels, l'affaire ne sera pas résolue avant deux ans. ge